

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 1

Artikel: Le viol de guerre, une tradition ?

Autor: Mantilleri, Brigitte

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280209>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le viol de guerre, une tradition?

«D'ailleurs, on ne peut ni excuser ni expliquer ces moments-là, même quand on les a vécus. Ce qui reste, c'est un magma de sensations informes. J'étais plein de haine pour ces gens-là. En violant leurs filles, ou leur femme, j'avais comme l'impression d'accomplir une vengeance.» Celui qui se souvient de ces viols n'est pas un tchetnik, un de ces Serbes accusés de violer des Bosniaques musulmanes. C'est un ancien de la guerre d'Algérie.

A l'époque moderne, le viol est certes proscrit comme acte criminel par les règles internationales de la guerre, et pourtant il demeure un acte courant. On sait que le viol a été une arme de terreur quand les Allemands ont traversé la Belgique durant la Première Guerre mondiale. Une arme de vengeance quand l'Armée rouge a marché sur Berlin durant la Seconde Guerre mondiale.

Il n'en demeure pas moins un acte dont on parle peu, dont les journaux font rarement leur une; 3200 Koweïtiennes auraient été violées pendant la guerre du Golfe. Elles se taisent, se font soigner à l'étranger. Un court article dans l'Herald Tribune du mois d'août dernier évoque le drame de ces jeunes femmes dans un pays dans lequel les crimes d'honneur sont gravissimes, indicibles.

Et puis, pour les reporters, le sujet est souvent considéré comme annexe comparé aux mouvements de troupes, à la marque des avions ou des tanks et autres faits de guerre. Souvent relaté au

fil des conflits comme: «Quelques cas non vérifiés de viols ont été signalés.»

Le «viol de Nankin», ces 20 000 Chinoises victimes des exactions des occupants japonais pendant le premier mois de l'occupation de la capitale chinoise en 1937, aurait par exemple glissé sans autre entre les mailles du filet de l'Histoire avec un grand H, n'eût été l'insistance des forces alliées qui voulaient l'équivalent extrême-oriental du Tribunal militaire international de Nuremberg, tribunal qui tint ses séances à Tokyo en 1946.

Selon Susan Brownmiller, journaliste nord-américaine qui consacra cinq ans de sa vie à l'étude du viol dans l'Histoire, la première fois qu'un viol de masse a été pris au sérieux et fit l'objet de l'attention internationale, c'est lorsque 200 000 à 400 000 femmes bengalis ont été violées par des soldats pakistanais lors des neuf mois d'occupation, en 1971.

Le 80% des femmes étaient musulmanes. Dans cette société du village bengali, les femmes violées ont été frappées d'ostracisme. Autant dire que la campagne officielle qui proclama ces victimes héroïnes nationales pour les protéger, était vouée à l'échec. Autre drame: l'angoisse que la «faute» ne se voie. Ceux qui violèrent ces femmes petites, fluettes à la peau foncée étaient des Pakistanais grands à la peau claire.

Brigitte Mantilleri

gouvernements de ces démocraties ne font rien pour empêcher leurs amis serbes d'arrêter toutes ces horreurs!»

La porte-parole du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) confirme ces faits et avoue que le HCR a du mal à résoudre ce problème «à la fois moral, psychologique et pratique, car nous manquons cruellement de personnel et de ressources, occupés que nous sommes à nourrir et procurer un abri à plus de trois millions de personnes, alors que l'hiver est là. Et Sylvana Foa de poursuivre: «Nous avons envoyé une personne sur place, chargée d'analyser cette situation terrible: ces jeunes filles sont traumatisées par ce qui leur est arrivé, elles ont presque l'impression que c'est de leur faute, elles se sentent souillées.

A leurs souffrances physiques s'ajoutent la douleur morale, le déshonneur, sans oublier un dégoût pour tout ce qui touche aux relations hommes-femmes qui les marquera toute leur vie. Et l'on ose à peine penser dans quelles conditions ces enfants du viol systématique viendront au monde!

Pour sa part, le président du CICR, visiblement outré par cette grave violation du droit de la guerre, confirme que son organisation n'a «malheureusement pas eu accès» à ces camps-bordels. «Et je crois qu'à partir du moment où la presse en a parlé, il y aura eu des changements», nous répond Cornelio Sommaruga, laissant entendre que ces jeunes filles pourraient avoir tout simplement disparu, comme des dizaines de milliers d'autres civils.

L'Eglise s'indigne

Le Conseil œcuménique des Eglises (COE), sort également de sa réserve et esti-

me que «le viol et la violence à l'encontre des femmes sont toujours des actes répréhensibles, mais dans ce cas, ils sont particulièrement odieux car ils sont perpétrés systématiquement dans le cadre d'une politique de «purification ethnique» intolérable pour les chrétiens de l'Eglise». Et le COE de «dénoncer ces crimes de guerre contre les femmes» et de réclamer «la cessation immédiate de ces atrocités, la liberté dans des conditions de sécurité pour ces femmes et l'assurance d'une aide humanitaire et médicale pour apaiser leurs souffrances».

La commission des droits de l'homme, suivant les recommandations de son rapporteur spécial, l'ex-premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki, a adopté une résolution allant dans ce sens, tout comme les trois chefs des communautés orthodoxe, catholique et musulmane de Bosnie-Herzégovine réunis à la même table près de Kloten le mois dernier.

Le monde sait désormais qu'un génocide savamment planifié est en train de faire disparaître de la carte de l'Europe la communauté musulmane de Bosnie-Herzégovine, «une des populations les plus sécularisées», de l'avis du conseiller aux Etats jurassien Michel Flückiger qui accompagnait une délégation du Conseil de l'Europe sur place. Dans quelques années, l'Europe s'éciera horrifiée «plus jamais ça», comme elle l'a dit en 1945, à moins que les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU (dont la France et la Grande-Bretagne), décident, dans un dernier sursaut de dignité, de mettre sur pied une intervention humanitaire, comme en Somalie, ou comme ils s'empressèrent de le faire «au pays de l'or noir», le Koweït, un 15 janvier.

Luisa Ballin

L'association Solidarité-Femmes Fribourg cherche une

**secrétaire
expérimentée**
(poste à 40%)

Nous demandons:

- parfaite connaissance du français et de l'allemand;
- expérience dans l'administration et la correspondance (dans les deux langues, rédaction et traduction);
- capacité à travailler de manière autonome, mais aussi à collaborer dans une équipe;
- esprit d'initiative;
- sensibilité aux problèmes sociaux, ceux des femmes en particulier.

Nous offrons:

- un poste riche et varié;
- participation à part entière à un projet autogéré;
- de bonnes conditions de travail.

Entrée en fonction: 1^{er} mars 1993 ou à convenir.

Les dossiers de candidature sont à envoyer jusqu'au 20 janvier 1993 à Solidarité-Femmes, case postale 135, 1702 Fribourg.

Renseignements: (037) 22 22 02.